



PRÉFET DE L'HÉRAULT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 14 mai 2021

RESTRICTION DE RECOLTE, DE COMMERCIALISATION ET DE CONSOMMATION DE TOUS LES COQUILLAGES SAUF HUITRES DES ZONES N° 34.38, 34.39 ET 34.40 ET 39.41 DE L'ÉTANG DE THAU

Compte tenu des résultats parus ce jour des recherches de toxines effectuées dans le cadre du réseau REPHYTOX sur les moules et les huîtres de la zone « 34.39 », le Préfet de l'Hérault a décidé ce jour la suspension de la pêche récréative et professionnelle, du ramassage, du transport, de la purification, de l'expédition, de la distribution et de la commercialisation en vue de la consommation humaine de **tous les coquillages** des zones de l'étang de THAU **à l'exception des huîtres qui n'ont pas montré une contamination.**

Les huîtres provenant de l'étang de Thau et les autres types de coquillages récoltés avant le 10/05/2021 ne sont pas soumises à cette mesure de restriction.

Cette mesure temporaire sera levée dès lors que les conditions de sécurité sanitaire seront réunies pour une réouverture des zones de production.

La carte actualisée des interdictions sanitaires de récolte de coquillages se trouve sur le site internet de l'OIEAU : <http://www.atlas-sanitaire-coquillages.fr/statuts> ou sur l'application smartphone qualitéCoq.

► **Recommandations :**

Les personnes ayant consommé des coquillages provenant de ces zones et présentant des troubles digestifs (vomissements, diarrhées, nausées...) et/ou des symptômes neurologiques (maux de tête persistants, désorientation et confusion) sont invitées à se rapprocher de leur médecin.

Il est rappelé que **la cuisson ne détruit pas les toxines apportées par les phytoplanctons** (végétaux microscopiques). Même après cuisson, les coquillages restent impropres à la consommation. Il est demandé aux personnes qui détiendraient ces produits de ne pas les consommer et de les rapporter au point de vente.

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2